

Au regard des besoins de santé et des lieux de soins, le domicile est un lieu de stage à promouvoir.

Conduite par un groupe de travail interne au CNPI regroupant des IDE en exercice libéral selon différentes modalités organisationnelles, l'analyse des freins et des leviers, présentée ci-après de manière descriptive, a pour objectif d'identifier de nouvelles opportunités à co-construire.

Freins et leviers identifiés

- Modalités spécifiques des horaires de stage de l'étudiant en lien avec l'amplitude horaire de l'IDEL pour l'organisation des soins des personnes soignées sur une journée
- Cumul fréquent des trois rôles : professionnel de proximité – tuteur de stage – maître de stage
- Déclinaison de la schématisation des parcours de stages en exercice libéral
- Consentement des personnes soignées à recevoir des soins par un étudiant IDE : que fait-on de l'étudiant pendant le temps des soins de cette personne ?
- Reconnaissance de la fonction tutorale
- Cabinets libéraux à géométrie variable : Prendre en compte les aspects spécifiques (diversité des soins, de fonctionnement, d'organisation ; cabinets en milieu rural, urbain ...).
- Stage professionnalisant pour l'étudiant quelle que soit l'année de formation ? dès le premier stage en S1 ou sur des semestres précis ?
- Temps dédié à l'évaluation initiale des objectifs de stage de l'étudiant, bilan intermédiaire et bilan de fin de stage : quoi de spécifique dans l'organisation libérale ?
- Expérimentation URPS/ARS dans certaines régions avec mise en place d'une rémunération forfaitaire pour les IDEL : conduites de projet formalisées pouvant être reproduites
- Rôle de maître de stage pouvant se concevoir autrement, en appui avec les organisations territoriales et locales (MSP, CPTS, URPS IDE, ...)
- Rôle de tuteur de stage (fonction tutorale), de professionnel de proximité et de maître de stage à bien définir.

CONTRIBUTION STAGE EN PRATIQUE LIBERALE / PISTES DE REFLEXIONS / D'AMELIORATION

Les stages jouent un rôle crucial dans la formation des étudiants en soins infirmiers, offrant une opportunité d'appliquer les connaissances théoriques acquises en classe dans un environnement clinique réel. La collaboration entre les étudiants en stage et les infirmiers libéraux est essentielle pour assurer une transition réussie entre les enseignements théoriques et la pratique professionnelle (clinique, organisationnelle, ...) dans un contexte d'exercice donné (processus de professionnalisation).

Le stage devra être fortement recommandé pour des étudiants de 2ème et 3ème années pour favoriser la professionnalisation.

Accueil des étudiants : Les infirmiers libéraux qui acceptent des étudiants en stage contribuent au développement de la relève infirmière. Les préalables à l'accueil sont à formaliser avec les équipes pédagogiques IFSI. Les aspects à considérer comprennent l'attribution de cas appropriés, la coordination des horaires et la mise en place d'un environnement de travail propice à l'apprentissage. L'accueil des étudiants nécessite une planification préalable pour garantir une expérience d'apprentissage enrichissante.

Encadrement pédagogique: Les infirmiers libéraux contribuent aux trois rôles : professionnel de proximité – tuteur de stage – maître de stage. Quel que soit son rôle, l'IDEL assumant l'accompagnement professionnalisant de l'étudiant en stage doit fournir un encadrement pédagogique adéquat. Cela implique de guider les étudiants dans la démarche réflexive d'analyse de la situation, dans l'application des compétences cliniques, dans l'encouragement à poser des questions et à leur donner des commentaires constructifs aidant à la formulation d'hypothèses, à la décision de choix d'interventions, à leur mise en œuvre et à leurs évaluations. Une communication ouverte est essentielle pour faciliter le partage des connaissances et des expériences.

Dans le cadre de la labélisation des cabinets infirmiers et de la certification, il serait souhaitable de rendre la formation de tuteur obligatoire.

Intégration dans l'équipe : L'intégration réussie des étudiants dans l'équipe des infirmiers libéraux favorise une expérience positive. Les infirmiers libéraux peuvent encourager la participation active des étudiants lors des réunions d'équipe, favorisant ainsi une compréhension plus approfondie de la gestion des situations des personnes soignées et des décisions cliniques.

Évaluation des compétences: L'évaluation des compétences des étudiants est un élément clé du stage. Le port folio rempli par l'étudiant (outil d'autoévaluation) est une base d'appui tant pour les objectifs de début de stage que pour l'évaluation à mi-stage et de fin de stage. Les infirmiers libéraux peuvent utiliser des outils d'évaluation standardisés pour évaluer les compétences cliniques, la prise de décision, la communication, la gestion des priorités et le niveau de maîtrise des habiletés organisationnelles, relationnelles, gestuelles selon les recommandations de bonnes pratiques. L'évaluation continue permet d'identifier les forces des étudiants ainsi que les domaines nécessitant un développement supplémentaire. Cependant dans un but de simplification administrative, le portfolio pourrait être aménagé selon les différents exercices.

Enseignement des compétences spécifiques à la pratique libérale : Les infirmiers libéraux ont l'occasion de transmettre des connaissances, de démontrer et d'accompagner les activités infirmières se rapportant à l'exercice, aidant à la transposition en compétences spécifiques de la pratique libérale ; pour exemples, la gestion des dossiers médicaux électroniques, le numérique en santé, la coordination des soins à domicile, les modalités organisationnelles de continuité des soins et la collaboration avec d'autres professionnels de la santé. Ces compétences sont essentielles pour les infirmiers travaillant en milieu libéral. L'étudiant sera sensibilisé à la capacité d'adaptabilité à l'environnement du patient à son domicile, à l'écosystème de l'exercice ; ce qui est une réelle spécificité de l'exercice libéral.

En synthèse, au regard de ces activités d'accueil en stages et des modalités/rôles s'y rapportant, la gestion du temps complexe est un des freins. Il convient de discuter d'outils ou de pistes qui pourraient aider à la mise en œuvre opérationnelle des dispositifs et missions associées à la professionnalisation des étudiants. Ces leviers visent à garantir une expérience d'apprentissage enrichissante pour les étudiants en stage tout en assurant la continuité des soins aux personnes soignées. Voici quelques préconisations sur la gestion du temps d'accompagnement en milieu libéral :

1. Cartographie de stages et de l'encadrement des étudiants

- Définir le qui fait quoi comment : professionnel de proximité – tuteur de stage – maître de stage.
- Définir la nature de typologies de stages que les populations soignées par le cabinet peut permettre d'appréhender, pouvant éventuellement être en lien avec le ROR.
- Définir les modalités de collaboration avec les IFSI adressant les étudiants.
- Contribuer à l'actualisation de la charte d'encadrement des étudiants
- Appréhender les contenus théoriques des semestres

2. Planification préalable

- Avant le début du stage, planifier les journées d'accompagnement en fonction des activités cliniques prévues. Identifier les moments où le professionnel peut consacrer du temps à l'encadrement.
- Communiquer clairement les horaires de travail et les attentes avec l'étudiant en stage pour éviter toute confusion.
- Mettre à disposition sur les plateformes IFSI la description de l'offre de stages et les prérequis définis pour que l'étudiant puisse préparer son stage.
- Favoriser et renforcer les liens entre le tuteur et l'IFSI de l'étudiant (réunion pré stage, lien téléphonique ...)

3. Établissement de priorités

- Identifier les activités prioritaires pour la/les personne(s) soignée(s) et celles qui peuvent être déléguées ou reportées. Cela permettra de consacrer du temps aux activités d'accompagnement.
- Définir un objectif d'apprentissage spécifique pour chaque journée d'accompagnement.
- Partager avec l'étudiant les modalités de mise en œuvre.

4. Délimitation des activités

- Assigner des activités spécifiques à l'étudiant en stage, en veillant à ce qu'elles soient adaptées à son niveau de compétence et lui permettant de prendre en charge certaines responsabilités sous la supervision du professionnel de proximité.
- Encourager l'autonomie progressive de l'étudiant en fonction de sa progression dans le stage.

5. Communication efficace

- Maintenir une communication ouverte avec l'étudiant en stage pour comprendre ses besoins d'accompagnement et ajuster l'emploi du temps en conséquence.
- Établir des moments réguliers pour discuter des expériences cliniques, des préoccupations et des objectifs d'apprentissage.

6. Utilisation des Technologies

- Utiliser les outils technologiques, tels que les applications de messagerie instantanée ou les plateformes de gestion des tâches, pour rester en contact avec l'étudiant en dehors des heures d'accompagnement formel.
- Démontrer les spécificités d'utilisation du numérique en santé dans la pratique libérale.

7. Flexibilité - Adaptabilité

- Être flexible en ajustant l'emploi du temps en fonction des besoins de l'étudiant et des situations imprévues (adaptabilité en fonction des situations et des problématiques rencontrées)
- Prévoir des moments de réflexion et de discussion informelle pour aborder des questions spécifiques ou des situations cliniques permettant de renforcer les acquis initiaux, la transposition dans d'autres situations.

8. Auto-Évaluation régulière

- Faire régulièrement le point sur la gestion du temps d'accompagnement. Identifiez ce qui fonctionne bien et ce qui peut être amélioré.
- Proposer à l'étudiant de compléter son port folio pour préparer le temps d'échange avec l'idel concernant le niveau d'atteinte des objectifs de stage initiaux.
- Solliciter des commentaires de l'étudiant sur la qualité de l'accompagnement et ajuster les pratiques en conséquence.
- Utiliser le questionnaire de satisfaction requis dans le contexte de l'accueil en stage.

9. Maintien de l'équilibre

- S'assurer de maintenir un équilibre entre la dispensation d'un encadrement de qualité et la réalisation des activités professionnelles. Rechercher des moyens efficaces de concilier les deux.
- Faire le point avec les collègues du cabinet et réajuster si besoin les modalités définies.

En mettant en place ces stratégies, il serait possible d'optimiser le temps d'accueil, d'encadrement et d'accompagnement en libéral, contribuant ainsi à la formation professionnelle des étudiants tout en assurant la prestation continue de soins de qualité auprès des personnes soignées dans leur lieu de vie.

Tout cela nécessite aussi des moyens, des outils, du financement ; quelques pistes peuvent se décrire ci-dessous ainsi que des suggestions sur les types d'indemnités ou de compensations qui pourraient être envisagés :

1. Honoraires d'encadrement

Établir un tarif horaire ou quotidien spécifique pour le temps consacré à l'encadrement des étudiants en stage. Ce tarif peut être négocié en fonction de la complexité des activités d'encadrement et du niveau d'expérience de l'infirmier libéral (Cf : *expérimentation URPS/ARS ayant porté ce type de dispositif notamment en île de France.*)

2. Forfait pour les frais de Formation

Prévoir un forfait fixe pour couvrir les frais liés à la formation et à l'encadrement des étudiants. Cela pourrait inclure les coûts associés à la documentation pédagogique, aux réunions de suivi, aux ressources éducatives, etc.

3. Remboursement des frais de déplacement

Si l'infirmier libéral doit se déplacer pour accompagner l'étudiant en stage dans différents contextes cliniques (en plus de son activité, en doublon), envisager un remboursement des frais de déplacement, y compris les coûts liés au transport et à l'hébergement si nécessaire.

4. Reconnaissance formelle

Transmettre / Formaliser une lettre de reconnaissance formelle ou un certificat pour souligner l'engagement de l'infirmier libéral dans l'encadrement des étudiants en stage. Cela peut être utile pour la reconnaissance professionnelle et la valorisation de l'implication dans la formation des futurs professionnels de la santé.

5. Accès à des Formations continues

Offrir à l'infirmier libéral des opportunités de formation continue gratuites ou à tarif réduit en reconnaissance de son rôle d'encadrement. Cela peut inclure des cours liés à l'éducation des adultes, à la pédagogie en santé, ou à d'autres compétences pertinentes.

Il existe déjà un DPC de formation au tutorat et des modalités organisationnelles avec certains IFSI/Universités pour l'accès en ligne ou la participation aux web séminaires avec le code "tuteur stage" notamment. Toutefois ces formations continues viendraient en complément aux formations, informations déjà proposées.

6. Participation à des projets de Recherche

Impliquer l'infirmier libéral dans des projets de recherche clinique ou éducative en lien avec l'encadrement des étudiants en stage. La participation à de telles activités peut être valorisée et compensée.

7. Avantages non financiers

Considérer des avantages non financiers tels que

- Des jours de congés supplémentaires (prise en charge de jours de repos par la mise en place d'une remplaçante dont le financement se ferait par les tutelles).
- Une plus grande flexibilité dans les horaires de travail,
- D'autres avantages professionnels en reconnaissance de l'implication dans l'encadrement des étudiants.

Il est crucial de discuter ouvertement avec les infirmiers libéraux et les structures pédagogiques pour élaborer un accord qui reflète les besoins en capacité d'accueil en stages professionnalisants, les attentes et les réalités du terrain. La collaboration entre les parties prenantes est essentielle pour créer un environnement favorable à l'encadrement des étudiants en stage dans le cadre de la pratique libérale.

Il est également important :

- de bien reconnaître les fonctions de maître de stage, de tuteur, et de professionnel de proximité de l'infirmier libéral. Ces trois fonctions pouvant être liées ou distinctes,
- de rendre la formation au tutorat obligatoire afin de proposer à l'étudiant des lieux de stage de qualité, qui pourrait être un indicateur de certification dans le cadre de la labélisation des cabinets infirmiers.-